

PLENIERE DU 12 JUIN 2006

AIDE AU DEVELOPPEMENT COOPERATION AVEC LA PROVINCE DE TAMATAVE

Intervention de Claude Taleb

En avril dernier, la visite d'une délégation conduite par le chef de la Région d'Atsinanana nouvellement créé dans le cadre de la décentralisation malgache, a permis d'évaluer la coopération engagée avec la province de Tamatave dont cette région est une subdivision.

Une déclaration d'intention, signée le 6 avril par le Président de la Région Haute-Normandie et le Chef de la région Atsinanana affirme le souhait commun de signer prochainement un accord de partenariat durable entre les deux régions.

2005 a vu le démarrage d'une action de formation d'agriculteurs qui retient d'ores et déjà l'attention des communautés villageoises concernées ainsi une de tous les acteurs malgaches, jusqu'au niveau national sont en charge du développement rural.

Cette action imaginée par les malgaches, au premier rang desquels le président de l'université de Tamatave, a été définie en coopération avec les chercheurs de l'Esitpa.

Son objet est la formation en alternance de paysans issus des différentes communes et communautés de la province, à des techniques visant l'amélioration des rendements de la production rizicole, nécessaires à la survie des familles.

Puis une fois « *que le ventre est plein* », comme nous le disait le président Roger Rajaonarivelo, lors de leur visite, les paysans sont sensibilisés et incités à diversifier les cultures vivrières et les élevages.

En 2005-2006, 40 paysans ont constitué la première promotion de « campusards ». 38 sont allés au terme, sont retournés dans leurs villages mettre

en application les connaissances acquises. Ils se préparent actuellement à suivre la seconde année du cycle de formation diplômant prévu sur trois ans.

Le programme prévoit simultanément l'accueil en première année d'une nouvelle promotion de 60 paysans.

Le succès de cette première phase conduit les promoteurs de cette action innovante (la région, le ministère de l'agriculture l'Université et la chambre de commerce), à investir dans la création d'un centre d'appui de référence situé sur le site de « Caroline ».

Ce centre sera destiné à devenir un lieu permanent de formation, d'accueil, et d'appui aux paysans d'accompagnement technique et pédagogique de préparation au retour des campusards dans leurs villages.

Les crédits qui sont soumis à votre approbation seront mobilisés pour co-financer la réhabilitation des locaux de Caroline, acheter du matériel, créer des micro barrages, participer à la mise en place d'une caisse de micro crédit dédiée au démarrage des projets des paysans formés et à acheter les kits d'outillage qu'ils utiliseront.

Il est à noter que la région Basse-Normandie désireuse de s'engager à Madagascar, envisage d'établir elle aussi un partenariat avec la région d'Atsinanana.

Quelques récents dialogues nous conduisent à penser qu'un engagement conjoint de nos deux régions ne pourrait qu'être profitable en démultipliant l'impact du campus paysan.

En conclusion, je vous invite à approuver les dispositions techniques administratives et financières contenues dans le rapport de Monsieur le Président.